

### Surmonter les défis de la fiscalité transfrontalière lors d'une affectation à l'étranger

La plupart des expatriés sont pleinement conscients qu'ils doivent s'acclimater à la nourriture, à la culture, au climat et à la langue de leur pays d'accueil. Toutefois, il peut être particulièrement ardu pour eux de s'y retrouver dans les méandres des organismes fiscaux locaux. La saison des impôts ne survient pas nécessairement à la même époque d'un pays à l'autre, mais le stress et les contraintes administratives que celle-ci impose sont universels. La saison des impôts peut être très déroutante pour les employés expatriés, mais leur anxiété peut être en partie atténuée par l'équipe des RH de leur organisation. En outre, un peu de planification et une connaissance des règles fiscales internationales peuvent les aider à surmonter les obstacles. En tant qu'expatrié, vous devriez dresser une liste de questions à vous poser et à adresser à votre comptable fiscaliste afin de comprendre les règles fiscales qui s'appliquent aux expatriés.

### Votre pays d'origine a-t-il signé une convention contre la double imposition avec votre pays d'accueil?

Plusieurs pays ont des conventions fiscales qui visent à atténuer les répercussions de la double imposition. Elles permettent aux résidents de bénéficier de taux d'imposition réduits ou même d'une exemption fiscale dans l'un des deux pays. Faites des recherches sur les conventions fiscales qui existent dans votre pays afin de déterminer si vous pouvez éviter la double imposition. Par exemple, le gouvernement des États-Unis (*en anglais seulement*) offre des descriptions détaillées des conventions en matière de double imposition qu'il a signées avec des gouvernements étrangers. Le gouvernement du Canada propose également des ressources sur ses conventions fiscales. L'Union européenne a différents sites consacrés à la double imposition dans les pays d'Europe. Les gouvernements d'autres pays peuvent offrir une aide similaire, sur laquelle votre équipe des RH peut vous conseiller. Chaque année, cherchez à savoir si des modifications ont été apportées à la législation fiscale dans votre pays d'origine et dans votre pays d'accueil.

### Avez-vous un système de classement adéquat?

Cela peut sembler évident, mais si vous devez produire une déclaration de revenus dans les deux pays, il est essentiel d'avoir une méthode de collecte et de classement de tous les documents nécessaires. Vous devriez avoir un résumé de tous vos revenus gagnés dans les deux pays, y compris les revenus de location, les versements d'intérêts et de dividendes, et les revenus de retraite. Vous devriez également avoir un résumé de tout ce qui pourrait vous donner droit à des déductions fiscales, par exemple les dons de charité, les frais de déménagement et les frais de garde d'enfants. Obtenez le plus tôt possible de l'information sur les dépenses qui sont déductibles d'impôt dans votre pays d'accueil, car celles-ci varient d'un pays à l'autre. Certains pays autorisent également des abattements individuels d'impôt.

### Savez-vous naviguer dans le système fiscal étranger?

Il peut être difficile de comprendre les formulaires de déclaration de revenus et la législation fiscale d'un pays étranger, surtout s'ils sont rédigés dans une autre langue. Certains pays d'accueil ont différents niveaux d'imposition en fonction des liens familiaux et financiers d'un particulier. Dans plusieurs pays, le statut de résident dicte le traitement fiscal des revenus gagnés à l'étranger. Si vous devez déclarer vos revenus dans deux pays, ce n'est peut-être pas le moment de jouer les matadors et de se priver des services d'un fiscaliste professionnel. Par exemple, dans l'Union européenne, plusieurs pays ont des conventions fiscales bilatérales qui facilitent la vie des citoyens européens. Les États-Unis (*en anglais seulement*) et le Canada obligent tous

les citoyens à produire une déclaration de revenus, même s'ils ne vivent plus dans le pays depuis plusieurs années. Ils doivent donc produire une déclaration dans les deux pays, leur pays d'origine et le pays dans lequel ils ont gagné des revenus. Est-ce le cas dans votre pays d'origine? Si vous n'en êtes pas certain, demandez les conseils d'un professionnel.

Trouver des réponses à ces questions essentielles pourrait atténuer la tension associée à la fiscalité d'un expatrié ou d'un employé étranger. La saison des impôts peut être stressante pour tout le monde, mais avec un peu de planification et de recherche et grâce à quelques techniques de gestion du stress, les expatriés peuvent s'aventurer en terrain fiscal étranger en ressentant moins d'anxiété.

---

Si vous avez des questions à ce sujet ou si vous voulez parler d'une situation personnelle qui vous préoccupe, nous vous invitons à communiquer avec votre programme d'aide aux employés expatriés (PAEE). Vous trouverez les coordonnées dans votre brochure du PAEE, ou vous pouvez communiquer avec un téléphoniste local et demander de faire un appel à frais virés au Canada au 905 886-3605. Vous serez alors mis en communication avec notre centre d'accès aux services où un représentant vous aidera à trouver un service de soutien près de votre lieu de résidence.